

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 19 DECEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00555

**SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE (SEDL) -
RAPPORT SUR L'ACTIVITE EN 2018**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 12 décembre 2019

Nombre de membres en exercice : 112
Nombre de présents : 72
Nombre de pouvoirs : 18
Nombre de voix : 90

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BARGAIN, M. Jean-François BARNIER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT,
M. Charles DALLARA, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR,
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE,
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON,
Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, M. Yves PARTRAT,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN,
M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER,
M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER,
Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Stéphane VALETTE, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,

Le 23 décembre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20191219-02019005550

DATE: 07AF-PHOMAGIS :23 décembre 2019

M. Pierre FAYOL NOIRETERRE donne pouvoir à M. André FRIEDENBERG,
M. Christian FAYOLLE donne pouvoir à M. Marc ROSIER,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Yves PARTRAT

Membres titulaires absents excusés :

M. Henri BOUTHEON, M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE,
M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA,
Mme Christiane RIVIERE, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Hélène THOMAS,
M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBÈNE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 19 DECEMBRE 2019

SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE (SEDL) - RAPPORT SUR L'ACTIVITE EN 2018

Saint-Etienne Métropole est actionnaire de la Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL) qui a vocation à intervenir dans les domaines du développement économique et de l'aménagement du territoire.

Le présent rapport a pour objet d'informer l'assemblée délibérante sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'objet social de la SEDL est d'entreprendre, principalement dans le département de la Loire, des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics à caractère industriel et commercial et de réaliser toute autre activité d'intérêt général tant pour son propre compte que pour le compte des collectivités publiques, de leurs groupements et de toutes autres personnes publiques ou privées, actionnaires ou non.

I. DONNÉES GÉNÉRALES

A. Composition du capital social :

L'évolution des actionnaires et du capital social entre 2017 et 2018 est représentée dans le tableau joint en annexe.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2018 a :

- décidé de procéder à une réduction de capital par imputation du compte "report à nouveau". En conséquence, le capital social est ramené de 807 765 € à 499 825,20 €, le nombre d'actions reste inchangé à 65 940,
- approuvé le projet de fusion intervenu avec la SEM Patrimoniale Loire. En conséquence, elle a décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 4 638 997,90 € divisé en 612 005 actions de 7,58 € chacune.

Suite à ces opérations, la part en capital de Saint-Etienne Métropole est passée de 11 933 actions à 12.25 € soit 146 179.25 € au 31/12/2017 à 83 233 actions à 7.58 € soit 630 906.14 € au 31/12/2018, et ce, en raison de la fusion SEDL/SEMPAT dont Saint-Etienne métropole détenait 2 300 actions à 300 € soit 690 000 €.

La société est composée de 38 actionnaires.

B. Les dirigeants

M. Jean-Claude ROUX ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 novembre 2018, le Conseil d'Administration a désigné Mme Anne ZORNINGER en tant que Directrice générale de la société à compter du 1er décembre 2018 pour un mandat de 3 ans.

M. Paul CELLE a occupé les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

C. Le personnel de la société

Au 31 décembre 2018, l'effectif de la société (hors Directeur Général) est de 12 personnes, soit l'équivalent de 10,34 personnes en effectif temps plein :

- pôle opérationnel : 7 cadres responsables d'opérations, 3 assistantes d'opérations,
- pôle fonctionnel : 2 personnes (dont 1 agent de maîtrise).

Au cours de l'exercice 2018, il faut noter :

- la mise à disposition partielle (60 %) d'un chargé d'opération de la SEDL à Cap Métropole du 1er janvier au 28 février et, ensuite, recrutement de celui-ci par Cap Métropole au 1er mars 2018,
- à compter du 1er janvier, mise à disposition partielle (40 %) auprès de Cap Métropole de 2 personnes assurant les fonctions support à la SEDL et départ à la retraite le 11 avril 2018 de la personne en charge de la comptabilité,
- en 2018, prolongation de la mise à disposition partielle (20 %) du chef de projet Renouvellement Urbain de la SEDL auprès de Cap Métropole,
- prolongation d'un congé parental d'éducation à temps plein jusqu'au 20 août 2020 et embauche d'un responsable d'opérations au 7 septembre,
- démission d'un responsable d'opérations au 10 août (pour motif personnel) et recrutement au 5 novembre.

Au 31 décembre 2017, l'effectif de la société était de 14 personnes dont 8 cadres opérationnels soit l'équivalent de 13,24 personnes en équivalent temps plein.

D. Information versement de dividendes

Aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices. Aucune action de la société n'est attribuée aux salariés.

E. Evénements significatifs intervenus en 2018

- Réduction du capital en vue d'absorber les pertes antérieures de la société
- Fusion-absorption de la SEM Patrimoniale Loire par la SEDL
- Augmentation du capital social de la SEDL fusionnée
- Modifications des articles 6 et 14 des statuts : capital social porté à 4 638 997,90 € contre 807 765 €

F. Evénements importants survenus en 2019 (depuis la clôture de l'exercice)

Sont portés à votre connaissance les principaux points qui sont intervenus depuis la clôture de l'exercice :

- Les mouvements de personnel
Au 1er janvier 2019, un responsable d'opérations a démissionné de la société et a été recruté à temps complet par Cap Métropole.
- Evolution prévisible de la société et perspective d'avenir
Ce point a été développé au conseil d'administration du 15 avril 2019 et fait notamment l'objet des projets de résolutions des Assemblées Générales Extraordinaires de juin et octobre 2019.

G. Résultat des filiales

La SEDL est actionnaire de deux filiales :

- la **SAS BONVERT**, où elle détient 50 % du capital de 20 000 € avec la Société d'Équipement du Rhône et de Lyon (SERL).
En 2018, le résultat constaté est de + 2 099 € ; il était de - 844 € en 2017. Les fonds propres de la société sont de 32 232 €.
- La **SCI RENAISSANCE DESJOYAUX**, où elle détient 1/3 du capital de 3 000 €. En 2018, le résultat constaté est de - 9 639 € pour - 1 113 € en 2017. La répartition du résultat est faite sur les comptes courants d'associés, soit 3 213 € pour la SEDL. Les comptes créditeurs d'associés au 31 décembre 2018 sont de 7 935 €, soit 2 645 € par associé. La durée de la SCI venait à échéance le 21 février 2017. L'Assemblée Générale de la société a décidé de proroger sa durée pour 5 ans à compter de cette date, soit jusqu'au 21 février 2022.

H. Point sur les contentieux

- Le contentieux de la SEAUVE SUR SEMENE
Le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, par jugement en date du 20 octobre 2016, a rejeté la requête indemnitaire de 52 207,96 € de la SEDL correspondant au solde dû par la commune dans le cadre du bilan de liquidation de l'opération.
La SEDL a fait appel le 21 décembre 2016 de ce jugement devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon. Cette dernière a rendu son arrêt le 20 décembre 2018. La requête indemnitaire de la SEDL de 52 207,96 € a été rejetée et la demande d'indemnités de préjudices de la commune a également été rejetée.

II. LES COMPTES DE RÉSULTAT

	RÉSULTATS 2013	RÉSULTATS 2014	RÉSULTATS 2015	RÉSULTATS 2016	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS 2018
Prestations de services	419 611	452 268	515 051	445 331	441 000	473 000
Mandats	172 724	279 531	109 604	141 170	155 000	127 000
Concessions d'aménagement	939 497	801 260	677 227	598 767	770 000	689 000
Autres Produits	38 809	44 313	88 995	188 119	136 000	62 000
Chiffre d'affaires	1 570 641	1 577 372	1 390 877	1 373 387	1 502 000	1 351 000
Résultat :						
D'exploitation	- 95 271	- 22 830	- 160 952	- 122 964	22 280	5 214
Financier	85 690	71 775	79 946	61 474	28 995	32 459
Exceptionnel	- 906	- 35	0	0	- 39 188	- 5 441
Net	- 10 487	48 910	- 81 006	- 61 490	12 087	32 232

Nota : les données financières relatives aux produits ont été arrondies au millier d'euros.

Le chiffre d'affaires 2018 est en diminution de 10 % par rapport à 2017. Outre les autres produits qui s'élèvent à 62 000 €, les niveaux de facturations sont les suivants :

- concessions d'aménagement : - 10,4 % à 689 000 € (commercialisations concrétisées en 2017) en raison d'une baisse du carnet de commande,
- mandats d'études : - 18,3 % à 127 000 € (fin des opérations anciennes et reflet de la baisse de la commande publique),

- prestations de services : + 7,3 % à 473 000 € relatif à la part croissante des missions d'AMO confiées à la SEDL. Il est important de noter qu'apparaissent ici les prestations de services fournies à la SEM Patrimoniale pour 42 000 €, à la SAS Bonvert pour 102 000 € et à la SPL Cap Métropole pour 176 000 €, soit au total 68 % du montant des prestations facturées par la SEDL.

Au niveau des charges, le total des charges d'exploitation s'élève à 1 517 282 €, dont 744 978 € (- 7,3 % par rapport à 2017) pour les charges de personnel.

En termes de résultat :

- le résultat d'exploitation est de 5 214 € contre + 22 280 € en 2017,
- le résultat financier est de 32 459 € contre 28 995 € en 2017,
- le résultat exceptionnel est de - 5 441 € (contre - 39 188 € en 2017).

Soit un résultat net de + 32 232 € contre 12 087 € en 2017.

III. BILAN

Concernant le bilan de fonctionnement de la société (hors flux financiers propres à chacune des activités de la société (mandats, concessions, opérations sur fonds propres), la structure bilancielle évolue du fait de l'opération de fusion acquisition.

Les capitaux propres, hors opérations immobilières, augmentent de 3 369 614 € pour s'établir à 4 032 619 € à fin 2018 avec prise en compte du résultat bénéficiaire de 32 232 € contre 663 005 € en 2017.

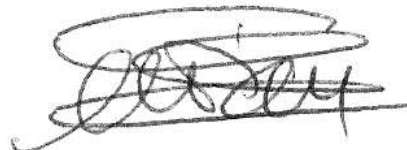
À noter, une provision de 340 286 € pour risques.

Les dettes s'établissent, quant à elles, à 654 691 €.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, prend acte de cette information sur l'activité de la Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL) en 2018.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU